**Zeitschrift:** Thema-Bulletin = Bulletin thématique / Forum Helveticum

**Herausgeber:** Forum Helveticum

**Band:** 1 (2001)

**Artikel:** Le non du 4 mars, une occasion pour rebondir!

Autor: Montangero, Stéphane

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-833115

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LE NON DU 4 MARS, UNE OCCASION POUR REBONDIR!

Stéphane Montangero, Conseil Suisse des Activités de Jeunesse

Le 4 mars 2001 fut une défaite pour toutes les personnes croyant en l'ouverture rapide de négociations d'adhésion à l'Union européenne, en la possibilité de notre pays d'aller plus vite que la politique des petits pas. Mais ce fut aussi une occasion formidable d'identifier les points et les questions sensibles auxquels il s'agit de pouvoir apporter des réponses franches et claires lors du vote de notre pays pour adhérer à l'UE. Certes, le chemin avant cette votation historique est encore long, mais une balise importante a été posée ce printemps, quoiqu'en disent les partisans du « non raisonnable » ou du « non résolu ».

La Suisse peut, au lendemain de l'échec de l'initiative dite des jeunes « Oui à l'Europe! », envisager son futur européen de deux manières : attendre jusqu'au moment où elle sera économiquement contrainte et forcée d'entrer au sein de l'Union européenne, ou alors maintenir le cap et donner un signe politique fort plus ou moins rapidement.

En effet, suite à cette votation, nous pouvons remarquer plusieurs faits pour le moins significatifs: tout d'abord, le gouvernement parle énormément de l'UE. Non pas en terme d'adhésion à l'institution, mais à ces traités phares, tels que Schengen ou Dublin. Il explique l'importance pour notre pays de pouvoir participer à ces espaces de sécurité. D'autre part il y a les fameux accords bilatéraux. Alors qu'est envisagé un deuxième paquet d'accords, comprenant notamment les espaces précités, les premiers ne sont toujours pas ratifiés par tous les états membres de l'Union... Visiblement, le dossier n'est pas pour l'UE aussi simple à traiter que veut le faire croire notre gouvernement. Ce qui montre que l'Union européenne et ses divers états membres soufflent le chaud et le froid. Et souvent le froid. Par exemple avec Mme Reding, commissaire européenne pour la Culture, la formation et la jeunesse, qui n'hésite pas à dire que « la Suisse devra très rapidement cesser sa politique de pique-assiette et se déterminer sur son intégration totale ou non à l'UE ». Ou la lettre de Chris Patten. Ou encore le rapport d'Arnaud Montebourg.

Comme nous le constatons, l'UE n'accepte visiblement plus que la Suisse veuille avoir le beurre et l'argent du beurre. Elle a exclu les programmes « jeunesse », dont il était convenu qu'ils allaient de soi dans les left overs des bilatérales 1, avec des raisons qui ressemblent énormément à des prétextes.

Et de pareils exemples peuvent être multipliés à l'envi. En fait, l'UE essaie de faire comprendre à la Suisse qu'elle désire une position claire de sa part. Or, la position du Conseil fédéral durant la campagne de mars dernier, réaffirmant le but stratégique tout en combattant l'initiative, pose problème à l'heure d'envisager des collaborations plus étroites encore, par exemple avec Schengen et Dublin. Il s'agit de la part de nos autorités de donner à l'UE des signes politiques clairs, comme un dégel de la demande d'adhésion.

On objectera à cette volonté qu'elle est trop, que le résultat du 4 mars est clair, qu'il faut respecter la décision du souverain. Certes, et la réactivation de la demande d'adhésion n'est pas pour demain, le Conseil fédéral étant tétanisé par Christoph Blocher et ses troupes nationalistes. Mais elle peut très bien avoir lieu quelques mois après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux. Il faut en effet se rendre compte que pour la majeure partie des personnes qui ont posé un « non » dans l'urne du 4 mars, c'est le calendrier qui posait problème. Il ne fallait pas aller trop vite. Du moins pas plus vite que ce que préconisent le Conseil fédéral et economiesuisse. Et le principal point était le fait de ne pas débuter l'étape suivante avant que la première soit achevée. Avec l'entrée en vigueur de ces accords, une importante barrière psychologique est franchie. Et si ces mêmes acteurs politiques et économiques préparent le terrain et annoncent que la situation a changé, que notre pays doit se déclarer candidat à l'adhésion afin de mieux défendre ses intérêts, seuls les francs tireurs de l'ASIN et de la droite dure tenteront d'empêcher le processus.

Nous l'avons vu, le facteur temps est capital dans le dossier européen. L'Union européenne est un processus en marche. Etape après étape, elle se construit, augmente son acquis communautaire, développe sa volonté politique commune. Et il faut bien voir que ces évolutions ont une incidence majeure sur notre quotidien. Prenons l'exemple de l'Euro : dès le début de l'an prochain, avec son introduction effective, ce qui pourrait paraître anecdotique va se révéler en fait un formidable vecteur d'intégration des états membres et un « ciment rapide » pour l'UE. Et pour les états périphériques, encore d'avantage pour un état se trouvant au cœur de l'Union, ces éléments seront aussi importants que pour les états membres : très rapidement les personnes vivant en Suisse ne pourront faire autrement que d'avoir deux porte-monnaie, l'un avec nos francs et l'autre avec des Euros. Par ailleurs, toute l'information va basculer dans l'Euro. Ainsi, lorsque nous lirons la presse de nos voisins ou regarderons la télévision européenne, nous serons baignés dans l'Euro.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur des accords bilatéraux permettra au peuple

suisse de vivre en collaboration étroite avec l'UE. C'est du moins ce que vont penser bon nombre de citoyennes et citoyens, même si dans les faits, les changements annoncés ne seront pas spectaculaires. La population se rendra simplement compte que l'UE n'apporte pas mille maux, qu'il n'est pas si compliqué de travailler en étroite collaboration avec nos voisins et que nous pouvons très bien approfondir nos relations avec eux. Mais surtout, l'étape psychologique citée plus haut sera franchie : les accords bilatéraux seront en vigueur, nous pourrons aller de l'avant.

Enfin, une étape importante réside dans le vote sur l'adhésion à l'ONU. En effet, ce vote aura une importance capitale pour la suite de notre politique d'ouverture. Si le peuple accepte d'entrer au forum des peuples, de faire ce pas nécessaire qui nous permettra de participer au seul forum mondial démocratique, alors c'est l'ensemble de notre politique d'ouverture, de collaboration internationale qui s'en trouvera dynamisée.

Ainsi donc très rapidement, notre pays va devoir vaincre de nombreuses peurs concernant l'abandon de la neutralité et la perte d'indépendance. Et, ces trois étapes franchies, il n'y aura plus aucun problème politique pour que le Conseil fédéral donne un signal d'ouverture fort, en dégelant la demande d'adhésion. Alors, un long processus de négociations se mettra en place. Il conviendra pendant cette longue période amenant à la votation d'adhésion de bien expliquer les enjeux, de montrer les avancées obtenues par le biais des bilatérales, d'expliquer ce qu'est l'Union européenne, vers quoi elle tend, quels sont ses buts, son parcours et ses résultats. Il conviendra de ne manquer aucune occasion de souligner les aspects positifs de l'adhésion, tout en ne niant pas les problèmes, mais aussi en expliquant clairement lesquels de nos problèmes actuels sont liés à notre non-adhésion.

Le 4 mars a été une étape importante dans ce processus d'ouverture. Il a certainement servi d'électrochoc à la Suisse et a été un fantastique révélateur de la configuration de notre pays à ce moment. Mais au-delà du seul cliché de société, le 4 mars a permis d'identifier les questions clés, les problèmes à résoudre absolument pour pouvoir adhérer. Par ailleurs, toutes les personnes qui à l'époque de l'initiative « Oui à l'Europe ! » ont proclamé le « non raisonnable », ne pourront être traitées d'idéalistes ou d'utopistes lorsqu'elles prôneront le « Oui à l'Union européenne » ! Et les Kudelski, Balet ou autres Couchepin seront alors les principaux acteurs de l'adhésion. La pierre d'achoppement du 4 mars aura eu ainsi toute son utilité, permettant de faire rebondir le processus d'adhésion plutôt que de l'enterrer!